



BON DE COMMANDE

(à retourner au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs accompagné du règlement)

Nom du Responsable du territoire :

N° d'Adhérent : Numéro de téléphone :

Adresse mail :

ARTICLES	PRIX UNITAIRE TTC	QUANTITE	TOTAL
SECURITE			
Pancarte rectangulaire orange Chasse en Cours 60x40	3,00 €		
Pancarte rectangulaire orange Chasse en Cours 60x80	5,00 €		
Panneau triangulaire Chasse en Cours homologué pour les routes départementales	6,00 €		
Pancarte Consignes de Sécurité	5,00 €		
Pancarte Réserve de Chasse	3,00 €		
Pancarte Chasse Gardée	2,40 €		
Registre de Battue	à retirer à la FDC ou à une permanence	7,00 €	
	à recevoir par la Poste	14,25 €	
SANITAIRE VENAISON			
Sacs alimentaires – Paquet de 100 sacs (500x800 mm)	13,00 €		
Sacs alimentaires avec logo FRCBFC et poignée Paquet de 50 sacs (500x750 mm)	7,00 €		
Gants latex Boite de 100	Taille S	10,00 €	
	Taille M	10,00 €	
	Taille L	10,00 €	
	Taille XL	10,00 €	
Carnet de fiches d'accompagnement CFEI Grand Gibier	à retirer à la FDC ou à une permanence	5,00 €	
	à recevoir par la Poste	11,00 €	
Carnet de fiches d'accompagnement CFEI Petit Gibier	à retirer à la FDC ou à une permanence	5,00 €	
	à recevoir par la Poste	11,00 €	

AUTRES

Agrainoir	Pour les territoires qui souscrivent au contrat de services	5,00 €		
	Sans souscription au contrat de services	8,00 €		
Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de Saône-et-Loire 2019/2025	à retirer à la FDC ou à une permanence	10,00 €		
	à recevoir par la Poste	17,25 €		
Livre de Willy SCHRAEN – Un Chasseur en campagne	à retirer à la FDC ou à une permanence	19,90 €		
	à recevoir par la Poste	25,90 €		
Chèque libellé à l'ordre de « FDC 71 » et à joindre à la commande			TOTAL	

La commande sera :

- **retirée à la FDC**

- **retirée à une permanence :**

- Anzy le Duc** (Maison familiale et rurale) – 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h
- Auxy** (1, rue du Pont Vert) – 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h
- Givry** (5, rue de l'Ecole) – 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h
- Gueugnon** (Relais emploi – 47, rue de la Convention) – 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h
- Louhans** (3, avenue du 8 Mai 1945) – 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 9h à 12h
- Salornay sur Guye** (Mairie – 4, la Promenade) – 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h

- **envoyée par la Poste**

Date :

Signature :

Fédération Départementale des Chasseurs de la Saône et Loire
 Le Moulin Gandin - 24 Rue des 2 Moulins
 CS 90002
 71260 VIRE
 ☎ 03.85.27.92.71